



Le travail a plusieurs visages - La CGT a le vôtre



MOTION

DENONCIATION DE L'ABSENCE PERSISTANTE DE DIALOGUE SOCIAL ET DE LA NON-PRISE EN COMPTE DES MOTIONS EXPRIMEES EN CSE, AVEC CONSEQUENCES DIRECTES SUR LA SANTE, LA SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

Au regard de leurs compétences en matière de santé, sécurité et conditions de travail, les mandats CGT à la F3SCT du comité prennent acte des motions successives déposées en CSE :

11 juin 2025 : Alerte sur les pressions institutionnelles et les risques psychosociaux liés aux réorganisations.

25 juin 2025 (motion votée à la majorité) : Signalement d'irrégularités de consultation et demande d'expertise externe.

3 décembre 2025 : Refus de vote d'une motion et dénonciation d'un déni de dialogue social.

13 février 2026 : Constat de carence persistante de la direction face aux alertes relatives à la santé et aux conditions de travail.

Ces alertes sont demeurées sans réponse proportionnée ni mesures correctrices structurantes.

Au regard des éléments portés à sa connaissance, les mandats CGT à la F3SCT du comité constatent

A. Une absence de réponse structurée aux alertes du CSE

- Aucune suspension des projets contestés
- Aucune expertise indépendante diligentée
- Aucune étude d'impact consolidée
- Aucune réponse écrite circonstanciée répondant aux griefs soulevés

B. Une poursuite des réorganisations malgré les signaux d'alerte

- Les projets ont été maintenus alors que des difficultés organisationnelles persistantes et des tensions professionnelles ont été signalées.

C. Des effets caractérisés sur les conditions de travail

Les remontées convergentes font état :

- d'une surcharge de travail significative,
- d'une instabilité chronique des plannings,
- d'une pression hiérarchique descendante,
- d'une perte de repères professionnels,
- d'une fragilisation des encadrants intermédiaires,
- d'une altération durable des collectifs de travail.

Les mandats CGT à la F3SCT du comité considèrent que :

- les alertes répétées,
- l'absence de mesures correctrices adaptées,
- la persistance des facteurs organisationnels délétères,
- et l'aggravation du climat social,

sont susceptibles de caractériser **un risque grave pour la santé mentale et les conditions de travail des agents**, au sens des prérogatives de la F3SCT.

Ce risque grave est notamment caractérisé par :

- l'exposition collective et durable des agents à des facteurs de risques psychosociaux,
- l'intensification et la répétition des situations de tension,
- l'absence de prévention primaire effective.

Les mandats CGT à la F3SCT du comité rappellent que le risque grave peut être organisationnel et collectif, sans qu'un événement accidentel isolé ne soit nécessairement survenu.

Nous réaffirmons :

- Que cette stratégie constituerait une **forme de harcèlement institutionnel**, au sens où elle résulte d'un **système de gestion déshumanisé**, destructeur pour les professionnels et contraire aux principes fondamentaux du service public de santé.
- Que cette politique de réorganisation précipitée, mise en œuvre sans cadre clair ni accompagnement, **porte atteinte à la santé physique et mentale des agents**, à leur dignité, à leurs droits statutaires, et crée un **climat de travail anxiogène**,
- Qu'elle contrevient aux obligations légales de l'établissement en matière de **prévention des risques psychosociaux**, de **dialogue social** et de **respect de l'obligation de sécurité** prévue par le code du travail (art. L.4121-1) et le statut de la fonction publique hospitalière.

En conséquence, les mandats CGT à la F3SCT du comité demandent la suspension immédiate des projets de réorganisation et la reconnaissance formelle de la situation comme relevant d'un risque grave potentiel nécessitant une expertise externe et indépendante (Votée à la majorité par la CGT et la CFDT le 25.06.2025).

Pour les représentants CGT siégeant à la F3SCT

Fait à Nice,

Le 03.03.2026

U S H N
CGT Hôpital de Cimiez
4 Av. Reine Victoria 06003 Nice cedex 1
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67
Mail : cgt-ci@chu-nice.fr



@cgtchudenice



YouTube

cgtchudenice

CGT du CHU de Nice
4 Avenue Reine Victoria
06100 Nice

cgt-ci@chu-nice.fr



<https://www.cgt-chudenice.fr>